

VERS UNE ÉCONOMIE NATIONALE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Plaidoyer pour l'optimisation des politiques publiques en matière de fiscalité et de commerce, de production industrielle et de création d'emplois.



TABLE DES MATIÈRES

Introduction générale	5
Survol de la politique publique alternative de fiscalité et de commerce	7
Bon à savoir sur la politique de fiscalité et de commerce	8
Survol de la politique publique alternative de production industrielle et de création d'emplois	23
Bon à savoir sur la politique publique alternative de production industrielle et de création d'emplois	24
Tableau de synthèse du budget programme alternatif (BPA)	26
Survol du budget-programme alternatif intégrant les politiques publiques préconisées	33
Bon à savoir sur le budget-programme alternatif intégrant les politiques publiques préconisées	34
Tableau de synthèse de la p-bpa	36
Stratégies pour contrer les obstacles à l'opérationnalisation des réformes préconisées	37
Quid de l'OCID?	39



INTRODUCTION GÉNÉRALE

Dans le cadre de la deuxième phase de son projet pilote « Initiative de Contrôle Citoyen de l'Action Publique en Haïti » (ICCAPH), mis en œuvre avec le support financier de la National Endowment for Democracy (NED), l'Observatoire Citoyen pour l'Institutionnalisation de la Démocratie (OCID) en Haïti, a fait appel à un panel pluridisciplinaire de cinq (5) experts¹ pour élaborer deux (2) politiques publiques alternatives et un budget programme alternatif sur un horizon de trois (3) ans. Le budget-programme a intégré l'essentiel du contenu des deux politiques publiques alternatives, à savoir d'une part, une politique de promotion de l'industrie et de création d'emplois et d'autre part, une politique fiscale et commerciale.

¹ Le panel a été constitué d'un expert en sciences politiques (coordonnateur de l'équipe et responsable de l'élaboration des politiques publiques), d'un expert en finances publiques (en charge de l'élaboration du budget-programme alternatif) ; de deux économistes et d'un fiscaliste pour des apports spécifiques et une lecture critique des documents de travail produits tout au long du processus.

La démarche méthodologique consiste d'abord à effectuer une revue documentaire où des documents de référence sur les politiques en question et le budget-programme ont été répertoriés et une analyse critique des points clés a été faite. Ensuite, des guides d'entrevues ont été élaborés pour recueillir les avis de plus d'une vingtaine de personnes-ressources travaillant dans les secteurs publics ou issus de partis politiques, de la presse, des universités, du secteur privé des affaires, et ayant une maîtrise ou une connaissance dans les domaines considérés. De plus, l'expertise d'un panel de trois spécialistes (deux économistes et un fiscaliste) a été mise à contribution par les deux experts en charge de la conduite des travaux pour enrichir leur documentation et affiner leurs analyses. Une sorte de variante de la technique Delphi. Enfin, pour compléter leurs analyses des données secondaires et qualitatives, les experts ont pu se référer aussi aux résultats d'un sondage national de consultation citoyenne sur les politiques publiques réalisé par l'OCID en décembre 2022².

Parallèlement à ce travail de production des documents de politiques publiques alternatives et du budget programme alternatif, trois (3) modules de formation sur l'analyse budgétaire et l'approche du budget-programme et les politiques publiques élaborées, ont été développés et ont servi à animer un séminaire

2. Cette enquête a été menée, du 28 novembre au 4 décembre 2022, auprès d'un échantillon aléatoire et représentatif de 1,684 personnes âgées de 18 ans et plus, réparties dans les dix départements du pays. Le rapport est annexé à l'argumentaire de plaidoyer publié par l'OCID et peut être consulté aussi sur le site Internet de l'Observatoire (<http://ocidhaiti.org/>).

en ligne au profit d'environ 1,400 cadres des organisations de la société civile, des partis politiques et des médias (en particulier environ une centaine de journalistes). Durant les séances de formation, des suggestions ont été recueillies pour être prises en compte dans la finalisation des documents. L'exercice d'élaboration du budget-programme alternatif a été l'occasion de porter un regard critique sur le budget traditionnel de l'État et d'innover en termes de démarche pour une réorientation budgétaire afin qu'il soit mieux adapté, plus inclusif, plus participatif et concerté. Le présent document vise essentiellement à partager avec les acteurs, les décideurs et l'opinion publique les fondamentaux des Politiques Publiques alternatives et du Budget-Programme Alternatif proposés par l'OCID et constitue le résumé de l'argumentaire de l'OCID dans lequel sont insérés les politiques alternatives et le budget-programme alternatif.

SURVOL DE LA POLITIQUE PUBLIQUE ALTERNATIVE DE FISCALITÉ ET DE COMMERCE

La politique publique alternative en matière de fiscalité et de commerce proposée par l'OCID s'articule autour de quatre grands axes stratégiques: la gouvernance fiscale et budgétaire, le relèvement commercial et le développement durable, le développement régional et local et l'environnement des affaires. Ces quatre (04) axes comportent des objectifs stratégiques, lesquels comprennent huit (08) Programmes prioritaires déclinés en trente (30) actions prioritaires.

BON À SAVOIR

SUR LA POLITIQUE DE FISCALITÉ ET DE COMMERCE

Une politique de fiscalité et de commerce se réfère aux mesures et décisions prises par un gouvernement en ce qui concerne la taxation des citoyens et des entreprises, ainsi que la régulation du commerce intérieur et extérieur. Cela inclut les choix liés aux taux d'imposition, aux exemptions fiscales, aux droits de douane et aux accords commerciaux visant à influencer l'économie nationale. Constatant les limites de ce qui est défini et mis en œuvre par l'État haïtien en ce domaine, l'OCID a proposé une politique alternative pour proposer des réformes profondes. Et ce faisant, l'Observatoire veut aller plus loin que de formuler de simples recommandations.



Ainsi, on peut donc affirmer qu'une politique publique alternative est une approche différente ou non conventionnelle pour résoudre des problèmes ou atteindre des objectifs spécifiques au sein d'une société. En ce sens, les politiques alternatives proposées se démarquent des méthodes traditionnelles ou établies et peuvent être mises en œuvre pour diverses raisons, notamment pour remédier à des lacunes, réduire les inégalités ou innover dans la gouvernance.

Par exemple, la politique publique alternative de fiscalité et de commerce prônée par l'OCID envisage de rendre performant le système fiscal tout en favorisant des mécanismes de bonne gestion des dépenses publiques. Ce qui permettra d'augmenter les recettes de l'État, de réduire l'appui budgétaire de l'ordre d'environ 22% en provenance de la communauté internationale. Elle vise aussi à redresser la balance commerciale en priorisant des programmes d'actions destinés au relèvement commercial du pays dans un contexte de développement durable. Ce faisant, la production nationale sera plus compétitive face aux produits de l'importation et sera apte à mieux pénétrer le marché international. L'OCID propose d'axer la politique fiscale et commerciale autour du développement régional et local, cela permettra aussi bien de transformer les régions en pôle de croissance au profit de la lutte contre la pauvreté, le chômage et l'exode rural massif que d'assurer une meilleure gouvernance territoriale du pays et une plus grande cohésion nationale.

En outre, l'OCID juge que mettre en place des Programmes d'actions visant à améliorer l'environnement technique, juridique et socio-institutionnel des affaires aurait le mérite de rendre les produits locaux compétitifs vis-à-vis du marché international.



CADRE LOGIQUE SIMPLIFIÉ DE LA POLITIQUE FISCALE & COMMERCIALE ALTERNATIVE

AXE STRATÉGIQUE I : GOUVERNANCE FISCALE ET BUDGÉTAIRE

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Renforcer la performance du système fiscal.

PROGRAMME PRIORITAIRE 1 (P1) : Modernisation des structures de perception des ressources budgétaires.

RÉSULTAT ATTENDU : La dépendance budgétaire du pays est réduite considérablement vis-à-vis des bailleurs de fonds.

ACTIONS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	ECHÉANCES
1) Amendement des lois organiques du Ministère de l'Économie et de Finances et des services techniquement déconcentrés du MPCE et de la Banque centrale pour une meilleure harmonisation dans la gestion de la politique budgétaire et monétaire ;	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES; • MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES; 	ANNÉES 1 & 2
2) Renforcement des institutions fiscales et douanières pour une amélioration de leur performance (recettes publiques couvrent au moins 75% des dépenses publiques) ;	<ul style="list-style-type: none"> • DGI; • AGD. 	ANNÉES 1 À 3
3) Application effective des réformes du nouveau Code général des d'Impôts et de Procédures fiscales ;		ANNÉES 1 & 2
4) Implémentation et/ou renforcement du nouveau système informatique « RMS » sur le territoire national pour l'optimisation de l'audit fiscal et le renforcement des capacités humaines et techniques du service d'Audit fiscal ;		ANNÉES 1 À 3
5) Réalisation d'une meilleure coordination entre les politiques budgétaire, monétaire et fiscale ;		
6) Négociation des Conventions fiscales bilatérales et multilatérales pour un meilleur partage de la compétence fiscale entre Haïti et les autres pays. Soumission plus effective de certaines catégories d'étrangers aux obligations d'impôt ;		
7) Renforcement du contrôle douanier dans les principaux points frontaliers haïtiano-dominicains (officiels et non officiels) ;		

<p>8) Renforcement de la lutte contre les fraudes fiscales et douanières et mise en réseau informatique effective du MEF, de la DGI et des institutions douanières ;</p>		
<p>9) Rationalisation et simplification des procédures de collectes de taxes et d'impôts au niveau de la DGI (Guichets unique, Guichets de proximité, Guichets itinérants, Télédéclaration et Télépaiement) ;</p>		
<p>10) Promotion du respect des obligations fiscales auprès des citoyens et à travers des programmes de sensibilisation multiformes ;</p>		ANNÉES 1 & 2
<p>11) Renforcement du système d'information des services de collectes d'impôts et implantation territoriale du SYDONIA ;</p>		ANNÉES 1 À 3
<p>12) Augmentation du Taux de pression fiscale à partir d'une imposition ciblant les filières porteuses et génératrices de revenus stables du secteur informel</p>		
<p>13) Amendement de la loi de 1987 sur les tarifs douaniers des produits importés en conformité avec les normes de la Caricom et celles de l'OMC</p>		ANNÉES 1 & 2
<p>14) Adoption d'une loi de révision des tarifs douaniers sur le lait importé</p>		ANNÉES 1 À 3
<p>15) Révision de la Loi sur la TCA afin d'y intégrer une clause réduisant le taux de 50% pour certains produits de première nécessité</p>		

PROGRAMME PRIORITAIRE 2 (P2) : Assainissement des structures de dépenses budgétaires.

RÉSULTAT ATTENDU : La qualité de la gouvernance budgétaire et de la gestion financière des institutions publiques est améliorée.

ACTIONS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	ECHÉANCES
16) Renforcement de la culture de planification multisectorielle du budget afin d'assurer une meilleure priorisation des dépenses en fonction des secteurs porteurs ;	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION; • MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES; 	ANNÉES 1 & 2
17) Amélioration du cadre général d'exécution et de suivi des investissements publics à partir du renforcement des procédures de contrôle in itinere des dépenses et la promotion de pratique de gestion axée sur les résultats ;	<ul style="list-style-type: none"> • ULCC; • IGF. 	ANNÉES 1 À 3
18) Institutionnalisation de la culture de résultats en cohérence avec le Budget-programme ;		
19) Renforcement des règles et pratiques de gestion de passation des Marchés publics ;		ANNÉES 1 & 2
20) Mise en œuvre des logiciels des systèmes intégrés d'information sur les dépenses des organismes publics, incluant l'établissement d'une mercuriale de prix au sein de l'Administration publique haïtienne ;		
21) Révision de l'architecture des institutions de contrôle et des structures de lutte contre la corruption, y compris des entités de l'appareil judiciaire en vue de renforcer leur efficacité et leur indépendance ;		ANNÉES 1 À 3
22) Promotion de l'éthique et du sens de collectivité dans gestion des dépenses publiques		

23) Introduction d'une pratique d'examen financier aléatoire annuel des institutions de l'État à partir d'une firme d'Audit privée		ANNÉES 1 À 3
--	--	--------------

PROGRAMME PRIORITAIRE 3 (P3) : Promotion de l'équilibre budgétaire.

RÉSULTAT ATTENDU : Les effets induits de la bonne gouvernance budgétaire sur l'épargne publique permet de financer de grands travaux de développement

ACTIONS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	ECHÉANCES
24) Renforcement du cadre institutionnel de prise de décision sur l'exécution du budget ;	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION; • MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES; 	ANNÉES 1
25) Mise en place de mécanisme pour une maîtrise rigide de la dette toutes les fois que ce sera profitable au pays ;		
26) Promotion de la performance financière des organismes publics à caractère commercial pour réduire, puis l'élimination des subventions traditionnelles de l'État pour un apport significatif au budget national ;	<ul style="list-style-type: none"> • ULCC; • IGF; • CONALD. 	ANNÉES 1 À 3
27) Rationalisation des subventions publiques destinées aux organismes privés à caractère social ;		
28) Optimisation de l'exploitation financière et commerciale des domaines immobiliers et fonciers privés de l'État et des organismes publics à caractère commercial, tels, les propriétés foncières en situation d'affermage, les immeubles confisqués placés sous la gestion de la CONALD ;		ANNÉES 1 À 3



AXE STRATÉGIQUE II : RELÈVEMENT COMMERCIAL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Renforcer les parts des produits haïtiens sur le marché intérieur et extérieur.

PROGRAMME PRIORITAIRE 4 (P4) : Mise en œuvre d'une Politique d'équilibre de la balance commerciale.

RÉSULTAT ATTENDU : Le poids des produits haïtiens dans le commerce mondial est amélioré substantiellement et la Balance Commerciale du pays est plus équilibrée.

ACTIONS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	ECHÉANCES
29) Mise en œuvre d'une stratégie commerciale de substitution aux importations ;	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES; • MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE; • MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES; • AGD. 	ANNÉES 1 & 2
30) Alignement du tarif douanier haïtien sur celui des États de la CARICOM ;		ANNÉES 1 À 3
31) Application effective des règles sanitaires et phytosanitaires de l'OMC contre tous les produits alimentaires en provenance de la République dominicaine ;		ANNÉES 1 & 2
32) Obtention par le gouvernement dominicain et les autres partenaires commerciaux d'Haïti moyennant réciprocité, de l'application des règles de libre-échange et d'anti-protectionnisme dans ses rapports commerciaux avec Haïti ;		ANNÉES 1 À 3
33) Mise en œuvre de mesures compensatoires pour tous les produits subventionnés, importés de la République dominicaine ou d'autres partenaires commerciaux d'Haïti ;		
34) Mise en place d'un programme incitatif favorisant la consommation des produits locaux par rapport aux produits importés.		
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;"> <p>PROGRAMME PRIORITAIRE 5 (P5) : Accroissement de la valeur ajoutée haïtienne dans la production agricole et industrielle locale.</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>RÉSULTAT ATTENDU : De nouvelles entreprises de transformation agricole sont créées et la qualité de la main d'œuvre haïtienne est considérablement améliorée.</p> </div>		
35) Promotion du développement technologique et de l'innovation technique au sein du secteur de l'Agro-business ou des industries de transformations agricoles ;		ANNÉE 3 (ET AU-DELÀ)

<p>36) Promotion des modèles de production à la chaîne en substitution au modèle de production à la pièce au sein des industries de sous-traitance ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE; • MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE; • INSTITUT DE PROMOTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. 	<p>ANNÉE 3 (ET AU-DELÀ)</p>
<p>37) Développement de la valeur ajoutée haïtienne dans les chaînes de montage des industries de production d'équipements électroniques ou mécaniques ;</p>		
<p>38) Promotion d'accords de transferts de compétences et de technologie au bénéfice de la main d'œuvre haïtienne avec les industries mères.</p>		





AXE STRATÉGIQUE III : LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Optimiser les opportunités économiques des collectivités territoriales.

PROGRAMME PRIORITAIRE 6 (P6) : Transformation des régions en Pôles de croissance et de développement intégré.

RÉSULTAT ATTENDU : Les ressources naturelles des différents départements sont exploitées à grande échelle et le taux de chômage, de pauvreté et d'exode dans le monde rural a diminué substantiellement.

ACTIONS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	ECHÉANCES
39) Fourniture des incitations fiscales aux entreprises et industries souhaitant s'établir en région ;	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES; • MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE; • MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE; • MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT 	ANNÉE 3 (ET AU-DELÀ)
40) Création d'un réseau national de distribution pour les denrées produites dans les Provinces ;		
41) Promotion dans l'agriculture des filières cibles porteuses susceptibles d'être exportées ;		
42) Création de nouvelles zones franches (ZF) et de nouveaux Parcs industriels (PI) et de Marchés binationaux (MF) dans des régions porteuses ;		
43) Développement de l'entreprenariat social local ;		
44) Développement d'une culture et de pratiques de préservation des ressources naturelles locales par le biais de l'éco fiscalité.		

PROGRAMME PRIORITAIRE 7 (P7) : Amélioration de la gouvernance territoriale.

RÉSULTAT ATTENDU : La cohésion nationale est renforcée et l'équilibre de traitement entre la capitale et les autres collectivités territoriales est amélioré.

ACTIONS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	ECHÉANCES
45) Établissement d'un partage plus équitable des fonds de fonctionnement et d'investissements publics avec les collectivités territoriales ;	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES; • MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION; 	ANNÉE 3 (ET AU-DELÀ)
46) Augmentation du degré de transfert de compétences techniques vers les régions ;		

47) Mise en place d'une politique de décentralisation réaliste et de déconcentration des services et institutions publics de manière à renforcer l'économie locale et améliorer le cadre de vie dans les régions, ainsi qu'une fonction publique territoriale ;

48) Construction de nouveaux ports et aéroports commerciaux dans les autres départements et réhabilitation des ports locaux antérieurement fermés.

- **MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS TRANSPORT ET COMMUNICATION;**

- **MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**



AXE STRATÉGIQUE IV : ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Améliorer la compétitivité et l'attraction d'Haïti au sein de la Caraïbe et dans le monde.

PROGRAMME PRIORITAIRE 8 (P8) : Moderniser l'environnement juridico-institutionnel des affaires

RÉSULTAT ATTENDU : La part de l'exportation a augmenté de manière substantielle dans le PIB haïtien.

ACTIONS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	ECHÉANCES
49) Adoption d'une stratégie commerciale de promotion des exportations sur la base des avantages comparatifs ;	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES; 	ANNÉE 3 (ET AU-DELÀ)
50) Mise en œuvre d'une diplomatie d'affaires, Négociation de nouveaux accords commerciaux préférentiels avec les États, l'Asie du Sud 'Est, la Turquie et Ratification des accords signés avec la CARICOM et l'Union Européenne" afin de diversifier les opportunités d'exportation des produits haïtiens ;	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES NATURELLES; • MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES; 	
51) Implication des plateformes d'organisations de la diaspora dans les stratégies d'Advocacy et de diplomatie publique destinée à attirer des investissements directs étrangers en faveur d'Haïti ;	<ul style="list-style-type: none"> • - MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE; • MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES; 	
52) Adoption de mesures incitatives de réinvestissement des profits des sociétés et Amélioration des indicateurs de « Doing Business » pour la création d'entreprises en Haïti ;	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION; 	
53) Promotion de nouveaux investissements directs nationaux et étrangers via des incitations fiscales ;	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DU TOURISME. 	
54) Développement de l'innovation et de l'agriculture biologique pour rendre les produits haïtiens plus attrayants et plus compétitifs sur le marché extérieur ;		
55) Transformation du secteur de l'artisanat d'art un pilier porteur pour les exportations haïtiennes et promotion des formes de tourisme non conventionnel, tels, l'éco-tourisme, le tourisme culturel, le tourisme gastronomique.		

56) Amélioration du cadre juridico-législatif de protection du droit de propriété privée et de propriété intellectuelle ;		
57) Développement des marchés de capitaux en particulier obligataires, pour répondre aux besoins de financement à long terme ;		
58) Mise en place des instruments innovants de mobilisation du capital interne pour les besoins de financement à long terme et assurer une gestion plus flexible du taux d'intérêts et des risques de crédit ;		
59) Amélioration de la gouvernance de l'aide publique au développement (APD).		

SURVOL DE LA POLITIQUE PUBLIQUE ALTERNATIVE DE PRODUCTION INDUSTRIELLE ET DE CREATION D'EMPLOIS

Le cadre matriciel de la Politique publique industrielle et de création d'emplois est articulé autour de quatre (04) grands axes stratégiques : la production nationale, la télécommunication et l'énergie, l'infrastructure et la communication, la formation et l'innovation. Ces axes sont associés chacun à un objectif stratégique et déclinés en Dix (10) Programmes prioritaires, puis en Trente-sept (37) actions.

BON À SAVOIR

SUR LA POLITIQUE PUBLIQUE ALTERNATIVE DE PRODUCTION INDUSTRIELLE ET DE CRÉATION D'EMPLOIS.

La politique publique de production industrielle et de création d'emplois est un ensemble de mesures et d'actions publiques visant à promouvoir le développement de l'industrie et à générer des opportunités d'emploi. Cela peut inclure des initiatives telles que des incitations fiscales pour les entreprises, des investissements dans la recherche et le développement, des programmes de formation professionnelle, et des politiques de régulation visant à favoriser la croissance économique et l'emploi. L'objectif est généralement de créer un environnement propice à la prospérité économique et à la stabilité sociale.

Motivé par une logique de résultat et de besoin de changement de paradigme dans la vision et l'orientation stratégiques de l'action publique dans ce domaine, l'OCID a préconisé une politique publique alternative pour la production industrielle et la création d'emplois concentrée sur le soutien aux industries durables, l'innovation technologique et la formation professionnelle afin de stimuler la croissance économique.

Cette politique publique alternative de production industrielle et de création d'emplois met l'emphase sur le relèvement et la modernisation de l'agriculture et la pêche. Cet axe stratégique permettra d'assurer la sécurité alimentaire, de réduire substantiellement le chômage en Haïti grâce à la création d'industrie de transformation ou d'agrobusiness, mais aussi de favoriser le retour de l'équilibre budgétaire avec tous les effets induits de la valorisation de la gourde et le contrôle de l'inflation.

L'OCID promeut l'amélioration de la qualité et l'accès des communautés aux ressources numériques et énergétiques, car l'accès de la population à l'internet est tributaire de l'électricité et ces deux éléments favorisent l'essor de l'économie à l'époque contemporaine.

Les infrastructures et la communication sont deux domaines qui peuvent également améliorer l'économie nationale. Développer et moderniser les infrastructures routières et des transports peut créer non seulement des emplois massifs, mais aussi peut contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires et surtout à la croissance de l'économie agricole grâce à la connexion rapide entre les producteurs des denrées. De même que le renforcement de l'expertise et de la compétence technique locale suscitera la valorisation de la main d'œuvre haïtienne dans la chaîne de production des industries de sous-traitance notamment dans les secteurs mécaniques, électronique et pharmaceutique, mais aussi un repositionnement du pays dans la division internationale du travail.



TABLEAU DE SYNTHÈSE DU BUDGET PROGRAMME ALTERNATIF (BPA)

AXE STRATÉGIQUE I : PRODUCTION NATIONALE

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Assurer le relèvement et la modernisation de l'agriculture et de la pêche.

PROGRAMME PRIORITAIRE 1 (P1) : Substitution aux importations et promotion de l'exportation.

RÉSULTAT ATTENDU : Le pays accède à la sécurité alimentaire et à de nouveaux revenus liés à l'exportation.

ACTIONS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	ECHÉANCES
1) Réhabilitation des infrastructures agricoles (X km routes agricoles et Y systèmes d'irrigation des plaines agricoles) ;	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES NATURELLE; • MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES; • MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE; • MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES; • MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION. 	ANNÉES 1 À 3
2) Renforcement de la mécanisation agricole pour une agriculture plus intelligente face au climat dans les zones ciblées, en partenariat avec des coopératives agricoles sous la supervision des BAC ;		
3) Mise à disposition des producteurs Y tonnes d'intrants agricoles à travers des magasins gérés par des coopératives dans les zones ciblées ;		ANNÉES 1
4) Renforcement de la banque de développement agricole par l'augmentation du crédit disponible et du nombre de succursales au profit des producteurs et entrepreneurs agricoles		

PROGRAMME PRIORITAIRE 2 (P2) : Relèvement de l'élevage et de la Pêche.

RÉSULTAT ATTENDU : De milliers de paysans sortent de la pauvreté grâce à l'optimisation des revenus liés au commerce des produits de l'élevage et de la pêche.

ACTIONS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	ECHÉANCES
5) Organisation du secteur de la pêche	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES NATURELLES; 	ANNÉES 1 À 3

6) Facilitation de la modernisation des infrastructures d'élevage et d'abattage d'animaux dans les zones stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION; 	
7) Amélioration de la production industrielle de la nourriture des bovins, Caprins, des poissons, des abeilles, des porcins et des volailles	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES. 	

AXE STRATÉGIQUE II : TÉLÉCOMMUNICATION ET ÉNERGIE

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Améliorer la qualité et l'accès des communautés aux ressources numériques et énergétiques.

PROGRAMME PRIORITAIRE 3 (P3) : Renforcement du niveau d'électrification du pays.

RÉSULTAT ATTENDU : Le réseau électrique est rénové et la production d'électricité est augmentée grâce au recours aux énergies fossiles, naturelles et vertes au niveau du territoire national.

ACTIONS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	ECHÉANCES
8) Augmenter la capacité de production du courant électrique ;	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS TRANSPORTS ET COMMUNICATION; 	ANNÉE 3 (ET AU-DELÀ)
9) Accroître la capacité de distribution du courant électrique ;		
10) Mettre en œuvre le projet d'électricité alternative durable.	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION; • EDH. 	

PROGRAMME PRIORITAIRE 4 (P4) : Accroître la connectivité du territoire à l'internet.

RÉSULTAT ATTENDU : La cohésion sociale et l'équilibre de développement entre les régions sont renforcés et davantage d'entreprises innovantes sont créées chez les jeunes.

ACTIONS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	ECHÉANCES
11) Amélioration de la gouvernance du secteur de la télécommunication (CONATEL et IHSI)	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS TRANSPORTS ET COMMUNICATION; • MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION; • MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES; • CONATEL. 	ANNÉES 1 À 3
12) Renforcement de l'accès au numérique et de la compétitivité du secteur de la télécommunication		
13) Construire des réseaux terrestres câblés reliant Port-au-Prince et les autres départements, communes et sections communales ;		ANNÉE 3 (ET AU-DELÀ)
14) Relier Haïti au réseau d'internet de haut débit de la Caraïbe		
15) Construire des liens optiques terrestres entre Haïti et la République dominicaine ;		
16) Encourager l'inclusion sociale via l'accès au numérique et une bonne gouvernance territoriale de l'internet.		

PROGRAMME PRIORITAIRE 5 (P5) : Développement du commerce numérique, des services en ligne et du télé travail.

RÉSULTAT ATTENDU : L'indice de compétitivité et de modernisation de l'économie a augmenté.

ACTIONS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	ECHÉANCES
17) Adoption des législations sur le commerce et les services bancaires en ligne, les cartes de crédit et les monnaies numériques.	<ul style="list-style-type: none"> • MCI • MEF • MENFP • INSTITUT DE PROMOTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ; • CONATEL. 	ANNÉES 1 À 3
18) Promotion de l'entrepreneuriat numérique chez les jeunes.		

PROGRAMME PRIORITAIRE 6 (P6) : Bonne gouvernance du secteur pétrolier.

RÉSULTAT ATTENDU : La distribution des produits pétroliers est réalisée de manière plus rationnelle et la commercialisation s'effectue plus efficacement sur tout le territoire national.

ACTIONS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	ECHÉANCES
19) Rétablissement du monopole d'État dans l'importation des produits pétroliers ;	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS TRANSPORT ET COMMUNICATION; • MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE; • MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES. 	ANNÉE 3 (ET AU-DELÀ)
20) Renforcement de la supervision des opérations de distribution et de vente du carburant		
21) Renforcement de la pénalisation du trafic illicite de produit pétrolier		

AXE STRATÉGIQUE III : INFRASTRUCTURE DE COMMUNICATION

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Moderniser les infrastructures et les moyens des transports en commun.

PROGRAMME PRIORITAIRE 7 (P7) : Modernisation du secteur des transports.

RÉSULTAT ATTENDU : Les transports en commun sont organisés de manière plus efficace et avec plus de commodité et davantage de sécurité pour le citoyen.

ACTIONS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	ECHÉANCES
22) Promotion de la formation de Pilotes nationaux d'avion commercial ;	<ul style="list-style-type: none"> • MTPTC • MICT • SEMANAH • OFNAC 	ANNÉE 3 (ET AU-DELÀ)
23) Développement de la formation de techniciens et mécaniciens nationaux chargés de la réparation et l'entretien des avions et navires civils		

PROGRAMME PRIORITAIRE 8 (P8) : Développement des infrastructures de transport routier, maritime et aérien.

RÉSULTAT ATTENDU : L'environnement des affaires est amélioré.

ACTIONS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	ECHÉANCES
24) Réhabilitation des réseaux routiers dans les deux grandes régions du pays ;	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS TRANSPORT ET COMMUNICATION; 	ANNÉES 1 À 3
25) Développement des circuits aériens internes et modernes dans les 2 grandes régions du pays		
26) Modernisation et développement du cabotage	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉ TERRITORIALES; 	
27) Modernisation et Sécurisation des infrastructures portuaires dans 3 régions du pays		
28) Modernisation et Sécurisation des infrastructures des pistes régionales ou d'atterrissage pour les petits avions commerciaux dans 3 régions du pays	<ul style="list-style-type: none"> • SEMANAH • OFNAC 	
29) Mise en place de crédits à des taux compétitifs réduit facilitant le renouvellement des flottes d'autobus et de Tap-taps traditionnels syndicalisés		

AXE STRATÉGIQUE IV : FORMATION, INNOVATION

OBJECTIF STRATÉGIQUE

Encourager le relèvement du niveau de compétence technique des créateurs et entrepreneurs haïtiens et du niveau professionnel de la main d'œuvre.

PROGRAMME PRIORITAIRE 9 (P9) : Promotion de l'économie du savoir et du développement professionnel.

RÉSULTAT ATTENDU : L'Économie haïtienne devient plus compétitive et plus intégrée à l'économie mondiale grâce aux opportunités d'innovation et d'amélioration des techniques de production et de la qualité de la main d'œuvre.

ACTIONS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	ECHÉANCES
30) Promotion des transferts de compétences techniques et technologiques au profit des jeunes dans le domaine numérique	<ul style="list-style-type: none">• MENFP• MAST• MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS;• INSTITUT NATIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE;• UEH	ANNÉES 1 ET 2
31) Renforcement des Ecoles professionnelles et techniques existantes, particulièrement dans le domaine du numérique		ANNÉES 1 À 3
32) Valorisation des recherches universitaires visant le développement culturel, social, économique et industriel		

PROGRAMME PRIORITAIRE 6 (P6) : Développement de l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes.

RÉSULTAT ATTENDU :

ACTIONS PRIORITAIRES	RESPONSABLES	ECHÉANCES
33) Promotion de l'agrobusiness et des industries agro-alimentaires ;	<ul style="list-style-type: none">• MCI• CFI• MENJS• MAST	ANNÉES 1 À 3
34) Evaluation, Consolidation et institutionnalisation des expériences en matière d'entrepreneuriat jeunesse		

35) Soutien à la création et à la gouvernance des PME et microentreprises dans les secteurs porteurs	<ul style="list-style-type: none"> • MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES; 	
36) Appui à l'apprentissage sur le lieu de travail d'un programme d'alternance et de stages Entrepreneurs-Universités-Ecoles professionnelles afin de renforcer les compétences relatives à l'employabilité des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • BRH 	
37) Mise en place de dispositifs pour faire du secteur de l'artisanat d'art un pilier porteur pour les exportations haïtiennes		

SURVOL DU BUDGET-PROGRAMME ALTERNATIF INTÉGRANT LES POLITIQUES PUBLIQUES PRÉ-CONISÉES.

BON À SAVOIR

SUR LE BUDGET-PROGRAMME ALTERNATIF INTÉGRANT LES POLITIQUES PUBLIQUES PRÉCONISÉES.

Budget-Programme : La définition du Budget-Programme selon l'article 31 de la LEELF1, c'est un programme budgétaire qui regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions représentatif d'une politique publique clairement définie dans une perspective de moyen terme. A ces programmes budgétaires sont accordés des objectifs précis, arrêtés en fonction de finalités d'intérêt général et les résultats attendus. Par contre, le budget-Programme Alternatif : c'est un budget axé sur des politiques publiques crédibles et pertinentes permettant d'atteindre des résultats tangibles à caractère innovant, susceptibles de répondre aux besoins réels exprimés par les citoyens.

Celui proposé par l'OCID intègre les politiques publiques alternatives proposées par l'OCID. Vu que de nombreux programmes ou actions structurelles inscrites dans le cadre de ces deux Politiques publiques peuvent avoir une durée de réalisation à très long terme, l'équipe de pilotage de l'OCID et les consultants-experts ont convenu de prioriser dans le cadre des deux instruments de Budget-Programme 2023-2026 les programmes d'actions dont la durée de réalisation n'excède pas les trois premières années de mise en œuvre de cette Politique publique.

La finalité d'élaboration de ce budget-programme alternatif est de porter les candidats à la Présidence, au Sénat et à la Députation à soumettre des offres politiques concrètes sur le plan économique, commercial et fiscal. Ce document de budget-programme servira comme plaidoyer aux prochaines élections cette année.

TABEAU DE SYNTHÈSE DE LA P-BPA

MISSION PROGRAMME	LIBELLÉ	COÛT ESTIMATIF TOTAL (MILLIONS DE BOURDES)	POURCENTAGE
Total		76048,605	100%
Mission I	Politique Industrielle et de Création d'Emplois	51840,53	68,17%
Programme I	Pilotage et Soutien	62,39	0,12%
Programme II	Production Nationale	7647,55	14,75%
Programme III	Élevage et Pêche	1275	2,46%
Programme IV	Connectivité du Territoire à l'Internet	45,9	0,09%
Programme v	Commerce Numérique, Services en ligne et Télétravail	516,63	1,00%
Programme VI	Transports Routier, Maritime et Aérien	38903,06	75,04%
Programme VII	Économie du Savoir et Développement Professionnel	362,5	0,70%
Programme VIII	Entrepreneuriat et Création d'Emplois	3027,5	5,84%
Mission II	Politique Fiscale et Commerciale Équilibrée	24208,075	31,83%
Programme I	Pilotage et Soutien	62,39	0,26%
Programme II	Modernisation des Structures de Perception des Ressources Budgétaires	23595,015	97,47%
Programme III	Assainissement des Structures de Dépenses Budgétaires	496,81	2,05%
Programme IV	Promotion de l'Équilibre Budgétaire	53,86	0,22%

STRATÉGIES POUR CONTRER LES OBSTACLES À L'OPÉRATIONNALISATION DES RÉFORMES PRÉ-CONISÉES.

L'OCID a identifié des obstacles liés, tant à l'opérationnalisation des Politiques publiques alternatives en matière de production industrielle et de création d'emplois, de fiscalité et de commerce, qu'à l'adoption et la mise en œuvre du budget-programme tendant à leur matérialisation. Il s'agit, entre autres, des entraves et défis suivants : l'appropriation par le Gouvernement haïtien, la résistance des groupes d'intérêts locaux et étrangers dominants, le manque d'alignement des Partenaires internationaux du développement, etc.

Dans ce contexte, l'Observatoire a prévu des stratégies de gestion de changement destinées à mitiger les facteurs d'obstacles liés à la mise en œuvre des deux Politiques publiques en élaborant un plan autour de cinq grandes stratégies de communication : la Stratégie de communication d'influence, la Stratégie du réseautage numérique, la Stratégie des Débats médiatiques formels, la Stratégie des Débats universitaires et communautaires et la Stratégie des échanges de notes formelles avec les autorités.

L'OCID a également défini un ensemble de rôles et de responsabilités des acteurs clés pour une mise en œuvre efficace du budget-programme alternatif en Haïti. Selon l'observatoire, les partis politiques devraient, entre autres, favoriser l'appropriation des concepts et outils

de l'approche du Budget Programme par leurs cadres ; intégrer dans leur plateforme des objectifs et stratégies relatifs prenant en compte les principales recommandations du Budget-Programme alternatif. De leur côté, les Organisations de la Société Civile (OSC) devraient s'impliquer activement en amont et en aval dans tout le cycle budgétaire pour développer des consultations pré-budgétaire afin de réduire, autant que possible, les critiques possibles sur le budget ; accroître la demande de redevabilité tout en mettant l'accent sur le contrôle citoyen, en priorisant des évaluations de performance, des audits de conformité, financiers et techniques et du reporting; sensibiliser, contrôler, suivre, évaluer et remettre en question de façon permanente la conduite des politiques publiques et l'exécution du budget.

Enfin, l'OCID en appelle à la vigilance citoyenne et au renforcement des relations entre les pouvoirs publics et les acteurs non étatiques pour garantir que l'intérêt général sera la force motrice de l'action publique dans tous les domaines, et en particulier en matière économique. C'est la voie royale vers la création de richesses mieux partagées et la réduction significative de la pauvreté et des inégalités, condition sine qua non de la stabilité.

QUID DE L'OCID?

L'Observatoire Citoyen pour l'Institutionnalisation de la Démocratie (OCID), consortium de la société civile formé de l'Initiative de la Société Civile, du Centre Œcuménique de Droits Humains et de JURIMEDIA, œuvre depuis sa création en janvier 2015 pour la consolidation de la démocratie en Haïti. L'Observatoire s'est fixé quatre domaines d'activités :

- Promotion de la participation citoyenne,
- Suivi des institutions et des processus politiques,
- Observation de la compétition politique,
- Suivi et plaidoyer en faveur de politiques publiques cohérentes, justes et efficaces.

Pour de plus amples informations sur le consortium OCID et des activités, consulter son site Web : <http://ocidhaiti.org/>

CE LIVRET A ÉTÉ RÉSUMÉ ET PRODUIT PAR L'INSTITUT PANOS
www.institutpanos.org

